



CONVENTION DES CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

Colloque de Bruxelles, 12 - 13 décembre 2015

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Grâce à un grand rassemblement de son élite montante, la communauté congolaise a réussi à faire émerger un message sublime, pertinent, perceptible dans le contexte actuel qu'avec une sensibilité très fine : si elle entend se faire considérer, être écoutée dans ses aspirations et mieux défendre ses intérêts *la diaspora congolaise doit s'organiser, se légaliser et s'institutionnaliser aussi bien dans ses pays d'accueil respectifs qu'au Congo*. Telle est la lame de fond qui résume, en les sublimant, les conclusions des joutes réflexives auxquelles se sont passionnément livrés d'épatants orateurs aux assises de Bruxelles, la fascinante Capitale du vieux continent. Ce qui ouvre des perspectives inattendues et amorce une ère nouvelle dans la prise de conscience et la mobilisation de la diaspora. Initiatrice de la réflexion, la Convention des Congolais de l'Étranger, CCE en sigle, est-elle à même de relever cette redoutable gageure, qui s'adresse spécialement à elle ? En effet, c'est bien à son invitation que des dizaines des Congolais venus d'Allemagne, de Belgique, de France, de Suisse, des Etats-Unis d'Amérique, de la République Démocratique du Congo,.... se sont retrouvés au Passage 44, au centre de Bruxelles, le samedi 12 et dimanche 13 décembre 2015 pour un colloque sur le thème :

" Les défis de l'année 2016. Quels enjeux ? Quelles perspectives ? Comment infléchir le cours des événements ? "

La première journée a débuté par un grand discours solennel de Madame la Présidente de la Convention visant à rappeler les objectifs de la CCE, dégager la pertinence de la thématique choisie pour ce Colloque et poser le cadre du déroulement des assises du jour. Une allocution de circonstances, s'appuyant sur un message fort qu'il a tenu à adresser à toute la diaspora congolaise et prononcée de manière vibrante par Monsieur Bertin Mampaka, Sénateur Belge d'origine congolaise, est venue émouvoir davantage une assemblée déjà vivement bouleversée. Après les avoir harangués dans un style qui ne peut laisser personne indifférente, le Sénateur s'est engagé à soutenir autant que faire se peut les efforts de réorganisation que déploieront les Congolais de l'étranger et à transmettre aux autorités belges les résolutions de ces assises qui seront mises à sa disposition. Les travaux proprement dits se sont déroulés en deux parties. La trame de la première partie comportait trois séances.

La première séance consistait à analyser **Les facteurs endogènes qui favorisent les coups d'État et la dictature au détriment de la démocratie.**

Trois conférenciers ont apporté la lumière sur ce thème.

Madame Suzanne Monkasa a développé le thème suivant : "**Analyse des solutions à même de promouvoir les intérêts supérieurs d'une nation moderne qui veut prospérer dans le concert des nations.**" Elle a proposé une analyse des mécanismes et du fonctionnement de la démocratie en tant que forme d'organisation politique dans les milieux associatifs. Elle a aussi relevé que la démocratie appelle chaque individu à prendre sa part de responsabilité. Le fait d'appartenir à un Etat implique des droits et des devoirs, a-t-elle mentionné. Madame Monkasa a invité les Congolais à s'engager dans la mobilisation citoyenne et patriotique, à ne

pas laisser des vides ; qui seraient malheureusement comblés par des gens sans scrupule, sans mandat, sans légitimité ni propositions proches de nos aspirations.

La deuxième présentation a été faite par le Professeur Léon-Michel Ilunga Kongolo. Il a exposé son article intitulé **"la problématique et des enjeux de la communication socio-politique en République Démocratique du Congo"**. Monsieur Ilunga a commencé son exposé en soulignant qu'il n'était pas venu apporter des solutions ; mais soulever des questions. Il a indiqué que les communications ou discours que nous portons sont influencés par notre formation et nos expériences ; cela est à la base du décalage entre nos discours et nos actes. Nos communications devraient se nourrir des sentiments de cohésion, et remonter au niveau de notre conscience.

Le troisième conférencier, le Professeur Philémon Mukendi a abordé le thème de : **" l'Etat- la nation et la citoyenneté "**. Il a expliqué l'instabilité, qui a secoué la République Démocratique du Congo dès le lendemain de son indépendance, par les ingérences étrangères et le déficit de la conscience citoyenne. Il a souligné qu'être citoyen c'est non seulement appartenir à la cité, mais aussi participer aux affaires de celle-ci et s'en sentir responsable. Le Professeur Mukendi a invité les Congolais à cultiver les sens du « NOUS », à aiguïser le sens de l'unité en s'appuyant sur la connaissance de l'histoire du Congo.

La deuxième séance avait pour thème : **"Par quels comportements les congolais eux-mêmes ont-ils favorisé les coups d'Etat et dictatures de la 2^{ème} et 3^{ème} république"**.

MM. Mubabinge Bilolo et Jean-Jacques Mbungani, pourtant maintenus dans le programme jusqu'à la dernière minute, ont brillé par une absence d'autant assez éloquente qu'ils s'étaient vivement engagés eux-mêmes à éclairer l'opinion sur le sens de responsabilité dont les Congolais ont su, ou plutôt n'ont pas su faire preuve depuis l'Indépendance jusqu'à ce jour. Un seul intervenant a donc apporté la lumière sur ce sujet. Il s'agit de Monsieur l'Abbé Jean-Pierre Badidike. Il a abordé le thème suivant : **" de la société civile entre peuple et pouvoir"**. Il a commencé son exposé en évoquant les moments forts de l'histoire de la RD Congo : les troubles au lendemain de l'indépendance, la Première République et le coup d'Etat de Monsieur Mobutu, la conférence Nationale Souveraine, la période entre les deux guerres 1996-1998 et la transition 1+4. Il a tenu à préciser que son exposé porterait plus spécialement sur la participation et le comportement de la société civile au cours de la période de 1998 à 2003, année des négociations à Sun City en Afrique du Sud.

L'Abbé Badidike a souligné l'ambiguïté de la société civile pendant cette période de troubles qu'a traversée la RD Congo. Par ailleurs, il a relevé que la même société civile a beaucoup de difficultés à se situer entre les partis politiques au pouvoir et ceux de l'opposition. Pourtant la société civile devrait être la voix des sans voix, a-t-il asséné.

La troisième séance a été centrée sur le thème suivant : "**Sur quelles bases bâtir un nouveau départ pour 2016 et au-delà ? Quels scénarii probables aux échéances électorales de 2016 ?**"

Trois intervenants ont apporté leur contribution sur ce sujet à savoir :

Madame Louise Ngandu qui a analysé "**la responsabilité des Congolais dans l'avènement d'un Etat de droit en RD Congo**". Après avoir défini l'Etat de droit, elle a passé en revue l'histoire politique de la RD Congo en relevant les paradoxes possibles. Un constat amer s'en est dégagé : l'élite congolaise est divisée, décapitée et incapable de faire front. Elle a souligné que l'Elise congolaise doit aimer son pays, avoir la conscience citoyenne et avoir le sentiment d'appartenir à une communauté. Selon elle, l'avenir de la RD Congo peut être meilleur si une élite courageuse et patriote assume ses responsabilités.

Monsieur l'abbé Jean-Pierre Mbelu a développé le thème suivant : "**de la formation des masses critiques. Essai sur l'irruption des citoyennes et citoyens en politique**".

L'Abbé Mbelu a pointé du doigt les principes qui guident l'exploitation de RD Congo par les élites qui sont introduites dans la mangeoire depuis la colonisation. Il a conclu en disant que : " la conscience naît des efforts pour bâtir ensemble notre pays. C'est en bâtissant ensemble qu'on arrivera à créer le "NOUS". Il a insisté sur la nécessité de prendre en compte les populations de la base en favorisant leur participation délibérative à la gestion de la Res publica.

Le troisième conférencier, le Professeur John Malala a exploré "**les bases de fondation d'un nouveau départ au-delà de 2016**". Il a brossé un tableau sombre de la RD Congo et sa chute après les 52 années de colonisation. Il a tracé un tableau comparatif entre les présidents Mobutu et Kabila Joseph. A l'issue de cette démonstration, sa conclusion est sans appel : il constate que le dernier a complètement détruit le peu que le premier avait réalisé. Le Professeur Malala a ensuite relevé les valeurs qu'il a qualifiées de fondamentales dont le respect de la constitution, la démocratie, le travail productif et la spiritualité.

Dans la quatrième séance, trois intervenants ont développé le thème suivant : "**face aux enjeux et élections de 2016, quelle implication de la diaspora ?**" Monsieur Patrick Mboyo a parlé de "**questions institutionnelles ayant favorisé coups d'Etats et dictatures en RD Congo ; l'implication de Congolais de l'étranger dans les enjeux électoraux 2016**". Se plaçant du point de vue constitutionnel et légistique, Monsieur Mboyo a martelé avec force, dispositions constitutionnelles précises en appui, que le Constituant n'a, et pas une seule fois, prévu d'écarter les Congolais(es) vivant à l'étranger des processus électoraux dans leur pays. Récriminant le législateur conjoncturel d'avoir introduit intentionnellement cette entorse constitutionnelle pour les tout précédents processus électoraux ainsi que pour celui en perspective l'année prochaine, M. Mboyo préconise et appelle les Congolais (es) de l'étranger, au nom du pragmatisme législatif, à s'impliquer directement dans le jeu politique,

à se saisir de la légalité en cours pour reconquérir leurs droits, à se faire représenter politiquement et institutionnellement ; notamment en faisant élire leurs propres délégués au parlement. Autrement dit, la diaspora a à se faire reconnaître légalement comme institution congolaise pour pouvoir mieux défendre ses intérêts et légitimes aspirations ainsi que s'appuyer sur des voies et moyens légaux pour accéder à ses droits ou participer en acteur respecté aux efforts collectifs visant à désamorcer la crise dans laquelle le pays est plongé depuis des lustres.

Pour prévenir « **une nouvelle collusion pendant les élections de 2016** », Monsieur Didier Nkingu a, quant à lui, insisté sur la nécessité d'un dialogue politique tel que conçu et préconisé à dessein par la Communauté internationale au travers des résolutions n° 2098 et n° 2211 du Conseil de sécurité des Nations unies. Implicitement, il a invité la diaspora congolaise à s'investir dans le processus électoral au maximum de ses possibilités, à envisager des moyens d'action plus directs et plus à même de contraindre à la tenue apaisée des élections législatives et présidentielles dans les délais constitutionnels comme alternative crédible et efficace pour mettre un terme à la crise d'illégitimité et d'illégalité qui frappe toutes les institutions congolaises aujourd'hui. Faute de temps, M. Nkingu n'a pu répondre aux multiples questions spécifiques qui lui ont été adressées. L'une de ces questions restées sans réponse soulevait pourtant le principal problème de fond : la pertinence ou non de la présence de la diaspora dans la Commission électorale indépendante, la célèbre CNI en sigle ? Et à quelles conditions la diaspora aurait pu se faire sa place dans cette institution censée citoyennes ; c'est-à-dire : pleinement ouverte aussi à la société ?

Le dernier conférencier de cette séance, Monsieur Cheik Fita a soulevé une question : "**comment contrôler les élections de novembre 2016 ?** " Il a présenté son association et la méthode qu'elle compte appliquer sur terrain dans ce cadre. Cette méthode consisterait à collecter les résultats des élections par des réseaux privés à dessein mis en place et à les communiquer instantanément à une structure centrale assurant également une publication instantanée en vue de décourager toute perspective de tripatouillage.

Thématiquement corrélée à cette quatrième séance et, donc axée sur l'**implication de la diaspora**, une table ronde a clôturé la journée en réunissant Mesdames Anastasie Mutoka, Aurore Kinduelo et Gisèle Mandaila, Monsieur Prince Njungu ainsi que le Pasteur Simon-Pierre Tshitungu. Plusieurs idées ont été avancées parmi lesquelles nous citons à titre d'exemple : la diaspora doit capitaliser ses finances, influencer nos frères afin qu'ils soient vigilants pendant les élections de 2016, la diaspora doit constituer un lobby fort et organisé, se mobiliser en faveur de l'Etat de droit en RD Congo, les élections doivent être organisées conformément à la constitution. Les aînés doivent impliquer les jeunes dans la gestion du pays, en commençant par leur faire de la place dans les structures citoyennes, dans la CCE notamment.

Dans la perspective d'une « Primaire » au niveau de la diaspora pour faire émerger un candidat à même de défendre les aspirations des Congolais de l'étranger, la deuxième journée a été consacrée essentiellement à un débat sur la vision et le programme présentés par deux prétendants à la présidentielle de 2016 en RD Congo, à savoir Monsieur Georges Alula et le Professeur John Malala. Dans un premiers temps, les deux personnalités ont répondu aux questions de différents interviewers, sur les différents domaines de la gestion étatique. Dans le deuxième temps, ils ont répondu aux questions du public.

Ces débats ont été suivis par l'adoption des résolutions du colloque et de la déclaration de Bruxelles. A la fin, Monsieur Bertin Mampaka a adressé un mot de circonstance à l'assemblée. Il a aussi réitéré sa disponibilité à soutenir les travaux de la CCE dans l'avenir.

Enfin, Madame la présidente a prononcé le discours de clôture des travaux en remerciant les membres de la CCE et l'assemblée pour leur participation active.

Fait à Bruxelles, le 13 décembre 2015

Juliette Binyungu Malekera
Rapporteure générale